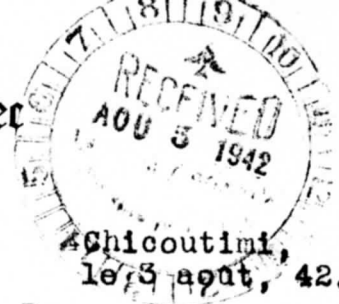




La Sûreté Provinciale de Québec
Quebec Provincial Police



Au }
To }

Lieutenant en charge de
la Brigade des Crimes,
Division de Québec,
Québec, P.Q.

Date

Du J. Martin Healey. Sgt., P. J.
From

Références

Re

Incendie du pont de la Rivière Mistassibi,
Canton Dolbeau - Comté et district de Ro-
berval - P.Q. "Incendie criminel allégué"

Procureur Général
Attorney General

Sûreté Provinciale
Provincial Police

DQ-30423-42

Autres Départements
Other Departments

P4-1443-42

(1). Lundi, le 27 juillet 1942, pour faire suite à des instructions reçues ce jour par télégramme du Directeur-Adjoint, j'ai fait enquête sur les circonstances qui ont entourées l'incendie mystérieux du pont de la rivière Mistassibi, Canton Dolbeau, dans le cours de l'après-midi du 26-7-42. Ce pont était situé du côté de St-Michel de Mistassini et reliait cet endroit au pont de la rivière Mistassini. C'était une construction datant de 1932 après qu'il eut été détruit au cours de l'hiver de cette année par un incendie qui dura près de trois heures. C'était un pont de bois construit avec toiture.

(2). Ce pont qui mesurait 185' X 35' avait subi d'importantes réparations au cours du mois de décembre dernier par la Price Bros. Cor'p.

"S Y N O P T I Q U E"

(3). Des faits recueillis au cours de mon enquête il appert que vers 3.50 Hrs., P.M., dans l'après-midi du 26 juillet 1942, un commencement d'incendie fut découvert audit pont, au bout des approches, du côté de Mistassini, par François GIRARD agé de 50 ans, employé des Moines Trappistes. Le feu sortait par jets et semblait venir du pilier-ancre. L'autobus qui fait le circuit Dolbeau-Mistassini, conduite par Adelard Perron venait de passer. Ce dernier ne constata rien d'anormal et à son retour, soit douze minutes après le pont était tout en flamme et s'écroulait dans la rivière Mistassibi.

Rapports précédents
Previous reports

a. A quelques secondes du passage de l'autobus, Roland St-Arnaud, de Dolbeau, passait avec son automobile. Il constata également le feu et vit François Girard. Ce dernier lui fit part de ses constatations et St-Arnaud avertit immédiatement le chef des pompiers de Mistassini, M. Gédéon Allard. D'après la version de ce dernier, il s'écoula environ dix minutes avant son arrivée sur les lieux de l'incendie. En y arrivant, il constata que le pont était un brasier ardent et s'écroulait dans la rivière.

b. Vous constaterez par les déclarations ci-dessous, que plusieurs personnes ont vu de nuit et de jour, des suspects qui rôdaient près du pont. Après avoir moi-même minutieusement examiné les lieux en compagnie du Chef Ovila Dufour, de Dolbeau, j'ai constaté qu'apparemment l'incendie avait originé à la base du pilier-maitre. J'ai remarqué un orifice d'environ 10'x6' profondément brûlé tandis que les côtés n'ont été qu'effleurés par les flammes. A environ 2' de l'orifice en question, il y a la rivière, et à cet endroit il y a grande profondeur d'eau. C'est aussi un endroit qui n'est pas fréquenté par les baigneurs ou autres parcequ'il est très dangereux. Logiquement, j'en viens à la conclusion que l'incendie est l'oeuvre d'une main criminelle.

(suite)

c. Il m'a été impossible d'établir quel serait le motif de cet incendie. Le transport des matériaux pour les Passes Dangereuses, le mécontentement de certains ex-employés de la Dufresne Engineering, de la Cie. Price Bros., et de la Lake St John Paper sont autant de sources qui seraient de nature à pousser l'incendiaire. Aussi, je soumets qu'il sera très difficile d'éclaircir cette affaire d'une façon positive.

- - - - -

(4). Joseph Roland ST-ARNAUD, mécanicien d'autos, est âgé de 38 ans et demeure à 217, rue des Cedres, Dolbeau. Interrogé en date du 28-7-42, il me déclara que dimanche, le 26 juillet 1942, vers 4.00 Hrs., P.M., alors qu'il traversait le pont de la rivière Mistassibi, en direction de Mistassini, il fut signalé par François Girard. Après avoir arrêté son auto, Girard lui fit remarquer que le feu s'était déclaré au pont. Il constata que la flamme sortait par petits jets, entre l'approche et le pont proprement dit. Il se rendit immédiatement avertir le chef de pompiers Gédéon Allard, de Mistassini, et revint au pont afin de retraverser à Dolbeau. En arrivant il constata que les flammes s'étaient propagées au pont en entier et qu'il était impossible de circuler. Quelques minutes après, soit environ quinze minutes après la découverte du feu, le pont s'écroulait dans la rivière. Etant donné la rapidité de cet incendie, il est d'opinion que c'est l'oeuvre d'une main criminelle.

(5). Joseph "Jos" LEBRUN est contremaître-chef de la Cie. Price Bros. Il demeure à Dolbeau. Il me déclara en date du 28-7-42, qu'au moment de l'incendie il était absent. Cependant, il est d'opinion que la destruction du pont est l'oeuvre d'un criminel étant donné la rapidité des flammes. Le fait que ledit pont sert à la circulation d'un matériel monstre pour les Passes Dangereuses le porte à croire que l'incendie a été allumé avec intention.

(6). Louis GRAVEL est âgé de 51 ans et demeure à 21, rue Taché, Chicoutimi. Il est en charge des réparations et constructions de la Cie. Price Bros. Il me déclara qu'au cours du mois de décembre 1941, il effectua des travaux importants au pont en question, soit le pavé, les poutres d'appui et la toiture. Aucune matière pouvant provoquer une combustion spontanée n'a été employée à ces réparations. Le feu du pont le porte à croire qu'il s'agit d'un incendie criminel.

(7). François GIRARD est agé de 50 ans. Il est gardien de barrières à la Communauté des Moines Trappistes de Mistassini et demeure à cet endroit. Questionné en date du 28-7-42, il me déclara que le dimanche 26-7-42, alors qu'il se promenait sur le pont de la rivière Mistassibi, vers 3.50 Hrs., P.M., du côté de Mistassini près des approches, il remarqua de la flamme qui sortait pas jets. L'autobus venait de passer, et à ce moment une autre auto, conduite par Roland St-Arnaud, de Dolbeau, traversait le pont. Il arrêta le conducteur, lui fit part de ses constatations et lui demanda d'aller avertir les pompiers. Ceux-ci sont arrivés environ dix minutes après, mais le pont était la proie des flammes et s'écroulait dans la rivière. Il est d'opinion que l'incendie a été allumé par une main criminelle étant donné la rapidité et où le feu a originé.

(8). Mlles. Athala et Gaétane GAGNON demeurent à Roberval. Elles sont agées respectivement de 18 et 19 ans. Elles sont actuellement de passage chez Paul-Henri Cossette, Ave, Des Pins, Dolbeau. Lors de la découverte du feu, elles se promenaient sur le pont. Elles ne purent me fournir aucune information utile.

(9). Marie Alice (Mde. Jean) COSSETTE née Moisan est âgée de 42 ans. Elle demeure à la station des pompes à eau municipales à Dolbeau. Interrogée en date du 28-7-42 elle me déclara que vers la fin du mois de juin, une étrangère est venu visiter le cours d'eau qui actionne les pompes municipales. Cette étrangère s'informa au sujet des divers travaux en cours, de leur importance etc; cependant elle ne lui donna aucune des informations désirées. Cette étrangère ne parlait pas français et parlait l'anglais avec un fort accent étranger. Elle déclara être en promenade et ne voulut pas dire où elle demeurerait. Mde. Cossette trouva la façon d'agir de cette personne, douteuse, et lui dit d'aller prendre ses renseignements à la station de police. (Cette étrangère a aussi été vu par les hôteliers de St-Jérôme et Chambord, M.M. Edmond Mercier et Camille Fortin. Je les ai interrogé et je n'ai pu obtenir aucune information utile). La description de cette femme serait la suivante: Environ 40 ans, cheveux châtains, yeux gris, 5'4" , 110 lbs, plusieurs dents en or, lunettes montées en or de forme ronde.

(10). Joseph Rodrigue SIMPSON est âgé de 42 ans et demeure à Mistassini. Interrogé en date du 28-7-42, il me déclara que jeudi et vendredi, les 23 et 24-7-42, alors qu'il revenait de son travail au moulin de Dolbeau, vers 4.00 Hrs., A.M., il a rencontré le même étranger sur le pont. Cet individu n'était certainement pas un employé du moulin et n'était pas habillé en travaillant. Il portait un coupe-vent foncé, des pantalons breesches et des bottes de cuir courtes. Il ne peut dire ce que faisait cet étranger par le fait qu'il ne l'a pas surveillé. Il est d'opinion que l'incendie a été allumé criminellement.

(11). Gédéon ALLARD est âgé de 47 ans. Il est le chef des pompiers et police de la municipalité de Mistassini. Interrogé en date du 28-7-42, il me déclara qu'il avait été averti de l'incendie du pont, par Roland St-Arnaud, de Dolbeau, vers 4.00 Hrs., P.M. Il se rendit immédiatement sur les lieux et à son arrivée il constata que ledit pont était la proie des flammes et qu'il s'écroulait dans la rivière. Il installa environ 1.000' de boyaux et s'appliqua à protéger les résidences avoisinantes et l'approche du pont. Il ne peut donner aucune explication sur les circonstances qui ont entourées le feu et aucune information ne lui est parvenu à ce sujet. Selon lui, il est inadmissible que l'incendie soit accidentel, étant donné la rapidité avec laquelle les flammes se sont propagées.

(12). Joseph Euchariste TREMBLAY est secrétaire de la municipalité de Mistassini. Il est agé de 38 ans et demeure à cet endroit. Questionné en date du 28-7-42, il me déclara qu'il était d'opinion que c'était un incendie étrange. A l'endroit ou le feu a originé il est impossible que ce soit accidentel par le fait que personne ne fréquente cet endroit. Ce pont avait été reconstruit par la Colonisation en 1932, apres qu'il eut été détruit par un incendie qui dura une couple d'heures. Des réparations au coût de \$1631.00 dollars ont été effectuées au mois de décembre 1941. Il ne peut voir quel serait exactement le motif de cet incendie, si ce n'est que quelqu'un avait intérêt à paralyser le trafic circulant vers les Passes Dangereuses.

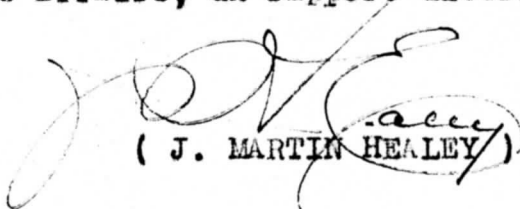
(13). Adelard PERRON est propriétaire de la ligne d'autobus Dolbeau-Mistassini. Il demeure Blvd. Wallberg, Dolbeau. Questionné en date du 28-7-42, il me déclara que le 26-7-42, vers 4.00 Hrs., P.M., il a conduit son autobus à Mistassini. Il n'a rien constaté d'anormal sur le pont. Son trajet de ligne est de douze minutes, et lorsqu'il revint pour retraverser le pont, il s'était écroulé. Il soupçonne qu'il s'agit d'une main criminelle, et que quelqu'un avait intérêt à faire disparaître ce pont.

(14). Joseph Adelard NOEL est agé de 33 ans et demeure à 518, Ave. Des Pins, Dolbeau. Il est en charge de la ligne Electrique du Saguenay, à Dolbeau. Je l'interrogeai en date du 28-7-42. Il me déclara qu'il était d'opinion qu'il s'agit d'un incendie criminel. Questionné au point de vue possibilité d'incendie par électricité, il me déclara qu'il était impossible que s'en soit la cause, parceque les lignes passent à 10' en dehors des ponts.

(15). Joseph Edgar TREMBLAY est agé de 36 ans et demeure Ave. Des Cedres, Dolbeau. Il est agronome de la région à l'emploi du Gouvernement Provincial. Questionné en date du 28-7-42, il me déclara que le 27-7-42, soit le lendemain du feu du pont de Mistassibi, il remarqua les allures étranges d'un individu, qui se cacha dans les bois à son arrivée. Il a vu cet étranger suspect près du pont en question, le matin et le soir de la journée de lundi le 27-7-42. Cet inconnu paraissait avoir environ 25 ans, cheveux bruns, 5'x7", environ 140 lbs, habillé d'un complet bleu-marine. M. Tremblay me disait par surcroit, que toutes les personnes de la région avec lesquelles il entre en contact, sont d'opinion qu'il s'agit d'un incendie criminel.

(16). Si j'obtiens de nouveaux renseignements en rapport avec cette affaire, un rapport ultérieur vous sera soumis.

Chicoutimi,
le 3-8-42,
J. M. H.


(J. MARTIN HEALEY) - Sergent, P.J.